DRM221 - Gestion des immeubles de tourisme et de loisirs

Présentation

Programme

Contenu

- **Relations contractuelles**
  - Relation entre l'hôte et hébergé : contrat d'hôtellerie, contrat de location meublée de courte durée, ...
  - Relations complexes : propriétaire investisseur/gestionnaire/hébergé, vendeur de voyage/gestionnaire/prestataire de services local/ hébergé, voyage à forfait...
- **Gestion physique des biens immobiliers**
  - Gestion d'immeubles autonomes
  - Gestion complexe d'immeubles : copropriété, associations syndicales...

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Épreuve écrite de 2 à 3 heures ou épreuve orale (présentielle ou distancielle) de 10 à 20 mn (hors éventuel temps de préparation en cas d'épreuve présentielle).

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20.

Toutefois, pour l'obtention du master *Droit de l'immobilier* ou pour l'obtention d'une attestation de validation d'un des blocs de compétences de ce master, une **compensation** des notes est opérée entre les UE d'un même bloc. Les notes inférieures à 8/20 ne sont cependant pas compensables. Pour appliquer la compensation, les UE de 3 crédits sont affectées d'un coefficient 1, les UE de 6 crédits d'un coefficient 2.

Mis à jour le 24-08-2026

Code : DRM221

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN14 - Droit et immobilier / Gilles GODFRIN

Contact national :

EPN 14 - ICH Master

2 rue Conté
75003 Paris

par_ich.master@lecnam.net